

La liste rouge régionale des odonates de Provence-Alpes-Côte-d'Azur est publiée

La Région PACA dispose désormais de sa liste rouge régionale des odonates sous forme de fascicule



La disparition des espèces est un problème majeur en matière de biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à travers la production et la mise à jour de listes rouges, évalue l'état de conservation des espèces dans le monde et identifie les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Etablies conformément aux critères de l'UICN, les listes rouges régionales visent à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire régional. Elles se déclinent par groupes taxonomiques.

La liste rouge régionale des odonates a pu être réalisée grâce au travail commun du CEN PACA et de des Amis des Marais du Vigueirat s'appuyant sur les travaux existants, ainsi que sur de nombreux entomologistes et structures ressources.

Soutenu par la Région et la DREAL, le CEN PACA a coordonné la publication des résultats.

Qu'est-ce qu'un odonate ? Il s'agit des libellules et demoiselles, des insectes dont les larves sont toutes aquatiques.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur abrite près de **87% des espèces d'odonates françaises**. Cette diversité est exceptionnelle, mais menacée bien que la qualité des eaux de nombreuses rivières se soit améliorée ces dernières décennies...

En effet, la région présente un très fort taux d'urbanisation sur le littoral et en plaine, qui remonte jusque dans les vallées des Hautes-Alpes entraînant une importante dégradation des zones humides.

Plus de 16 % des odonates de PACA sont menacés de disparition !

Le fascicule « Liste rouge régionale des odonates de PACA », publié en avril 2016, a été rédigé par :

- Stéphane Bence, entomologiste du CEN PACA
- Julie Delauge, Responsable du Pôle Biodiversité régionale du CEN PACA
- Philippe Lambret, entomologiste de la Tour du Valat
- Céline Hayot de la Région PACA
- Dorothée Meyer de la DREAL PACA

Il est téléchargeable librement sur les sites internet du [CEN PACA : Les listes rouges régionales](#)

Les partenaires financiers :

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL PACA) ont financé le CEN PACA et l'Association des Amis des Marais du Vigueirat pour qu'ils mènent à bien ce projet.



Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional, a pour objectif la préservation du patrimoine naturel de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CEN PACA est une association à but non lucratif également agréé par l'Etat et la Région PACA au titre de l'article L 414-11 du Code de l'environnement en tant que Conservatoire régional d'espaces Naturels. Le CEN PACA étudie, protège, gère et valorise les espaces et les espèces naturels. Son action s'appuie sur une approche concertée et partenariale.



Les Amis des Marais du Vigueirat, gestionnaire des Marais du Vigueirat, propriété emblématique du Conservatoire du Littoral en Camargue, est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. L'association, créée en 2001, a pour objet principal la protection de l'environnement en général et en particulier des Marais du Vigueirat, devenus Réserve Naturelle Nationale en 2011. De 2011 à 2016 les Amis des Marais du Vigueirat sont coordinateur régional de la déclinaison du Plan national d'actions en faveur des odonates.

CONTACTS PRESSE :

CEN PACA :

Stéphane Bence - Pôle Biodiversité régionale
06.77.11.50.22

Gilles Cheylan - Président du CEN PACA
04 88 71 81 81 / 06 32 91 55 03

Amis des Marais du Vigueirat

Jean-Christophe Bartolucci
gestion.mdv@wanadoo.fr

Plus d'infos sur :

- CEN PACA : www.cen-paca.org et sur [Facebook](#)